

Communiqué de presse

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
 Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 28 avril 2014

Données importantes de politique monétaire pour la semaine se terminant le 25 avril 2014

Taux d'intérêt de référence de la BNS (en pour-cent)

Date	Marge de fluctuation du Libor à trois mois	Libor à trois mois ¹	Taux spécial de la facilité pour resserments de liquidités ²
21.04.14	0.00 - 0.25	.	.
22.04.14	0.00 - 0.25	0.01600	0.50
23.04.14	0.00 - 0.25	0.01600	0.50
24.04.14	0.00 - 0.25	0.01600	0.50
25.04.14	0.00 - 0.25	0.01600	0.50

¹ London Interbank Offered Rate, calculé par la British Bankers' Association.

² SARON (Swiss Average Rate Overnight), fixing de 12h00 + 50 points de base. Le taux spécial est toujours d'au moins 0,50%

Swiss Average Rates³ (en pour-cent)

Date	SARON Fixing de 12h00	SARON Clôture du négoce	SAR1W Clôture du négoce	SAR1M Clôture du négoce	SAR3M Clôture du négoce
21.04.14
22.04.14	- 0.023	- 0.025	- 0.039	- 0.052	- 0.033
23.04.14	- 0.017	- 0.019	0.008	- 0.035	- 0.038
24.04.14	- 0.025	- 0.021	- 0.008	- 0.036	- 0.027
25.04.14	- 0.017	- 0.020	- 0.037	- 0.046	- 0.030

³ Les Swiss Average Rates sont des taux d'intérêt pondérés par le volume, qui se basent sur les transactions conclues et sur les prix de référence du jour de négoce concerné. Le calcul des prix de référence repose sur les quotes disponibles dans le carnet d'ordres de la plate-forme électronique de négoce d'Eurex. Les Swiss Average Rates sont calculés par SIX Swiss Exchange.

Communiqué de presse

Moyenne des avoirs à vue en francs à la BNS, pour la semaine se terminant le 25 avril 2014
 (en millions de francs)

Avoirs en comptes de virement des banques en Suisse	312 949
Autres avoirs à vue en francs	54 563
Total des avoirs à vue en francs à la BNS	367 512

Réserves minimales: avoirs en comptes de virement des banques en Suisse, en moyenne de la période d'application⁴
 (en millions de francs)

Période d'application précédente Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement	Période d'application en cours Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement
21.03.14	316 458	25.04.14	312 849
28.03.14	316 030		
04.04.14	315 356		
11.04.14	315 781		
18.04.14	315 425		
Moyenne de la période	315 365		

⁴ La période d'application s'étend du 20 d'un mois au 19 du mois suivant.

Réserves minimales: accomplissement de l'exigence au cours des 12 dernières périodes d'application⁵
 (en millions de francs)

Période	Montant requis	Actifs pouvant être pris en compte ⁶	Billets et pièces	Avoirs en comptes de virement	Accomplissement en %	Taux d'intérêt ⁷ en %
20.03.13 - 19.04.13	13 539	288 862	5 973	282 889	2 134	3.99
20.04.13 - 19.05.13	13 557	286 408	5 976	280 433	2 113	3.98
20.05.13 - 19.06.13	13 515	282 899	5 961	276 938	2 093	3.98
20.06.13 - 19.07.13	15 172	329 058	7 460	321 598	2 169	3.99
20.07.13 - 19.08.13	14 919	328 252	7 364	320 888	2 200	3.98
20.08.13 - 19.09.13	14 747	325 983	7 024	318 959	2 210	3.99
20.09.13 - 19.10.13	14 651	326 618	6 997	319 621	2 229	3.99
20.10.13 - 19.11.13	14 640	324 740	6 573	318 167	2 218	3.98
20.11.13 - 19.12.13	14 673	324 498	6 802	317 696	2 212	3.98
20.12.13 - 19.01.14	14 677	327 081	7 750	319 331	2 229	3.99
20.01.14 - 19.02.14	14 789	324 008	6 650	317 357	2 191	3.98
20.02.14 - 19.03.14	14 844	321 200	6 452	314 748	2 164	3.98

⁵ L'obtention par PostFinance SA de la licence bancaire le 26 juin 2013 entraîne une rupture des séries chronologiques pour la période d'application allant du 20 juin 2013 au 19 juillet 2013.

⁶ Somme des billets, pièces et avoirs en comptes de virement.

⁷ Pour le calcul de la pénalité à verser en cas de détention insuffisante de réserves minimales.